

[france3-regions.franceinfo.fr](https://france3-regions.franceinfo.fr)

## Les écoles hors contrat séduisent de plus en plus : "Je n'imagine pas du tout mon enfant dans une école classique"

Écrit par Clémence Blanche

8-10 minutes

---

Mercredi 28 mai 2025, l'école des possibles organisait ses portes ouvertes, à Ifs, près de Caen (Calvados). Elle va déménager et s'agrandir à la rentrée prochaine, montrant que les écoles privées hors contrat ont le vent en poupe en Normandie.

### Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, découvrez les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

L'école des possibles. Derrière ce nom inspirant qui appelle presque à la rêverie se cache une école hors contrat du Calvados, située à Ifs, en périphérie de Caen. Ouverte en 2023, elle ne comportait jusqu'à présent qu'une classe unique de maternelle et élémentaire mais grâce à sa popularité grandissante, elle prévoit de s'agrandir à la rentrée prochaine.

L'école doit déménager non loin, à Verson, pour accueillir trois classes, une maternelle, une élémentaire et une classe de collégiens et ainsi espérer passer de 11 à une 50aine d'élèves. Nous sommes allés voir pourquoi le hors contrat séduit de plus en plus à l'occasion des portes ouvertes de l'établissement, mercredi 28 mai 2025 (une seconde journée aura lieu le 7 juin de 10h à 17h).

La petite Romy, 3 ans, et ses parents sont justement venus se renseigner. *"On a le projet de l'inscrire dans cette école à la rentrée en maternelle, parce qu'on voulait une école différente avec une méthode différente de ce qu'on peut voir habituellement. Je n'imagine pas du tout mon enfant dans une école classique",* témoigne la maman. Et le résultat semble positif : *"Le projet pédagogique nous a séduits et l'enseignante aussi !"*

Cette autre mère de famille est aussi venue se renseigner avec sa fille Alma, à peine deux ans, pour découvrir des alternatives à l'enseignement classique. *"Les pédagogies alternatives mettent l'accent sur l'enfant alors qu'à l'école traditionnelle l'enseignant délivre son savoir, ici, on part de l'enfant."*

On n'a pas envie d'inscrire notre fille parce que c'est la mode, c'est vraiment parce que c'est dans nos valeurs et dans la continuité de ce qu'on fait à la maison

*Une maman à la journée portes ouvertes de l'école des possibles*

Mais de quoi parle-t-on exactement ? À [l'école des possibles](#), point de religion comme cela peut être le cas dans certains établissements, l'accent est mis sur *"l'autonomie, la*

*valorisation des ressources naturelles, l'artisanat et le travail manuel.*" Gros avantage de l'école : les classes sont en petits effectifs, ici avec 17 enfants maximum, loin des 28 élèves par classe dans le public.

Les enseignantes se servent de plusieurs pédagogies selon les âges, comme celle de Montessori et celle de Freynet et utilisent des jeux de société pour enseigner. L'accent est aussi mis sur "*l'école du dehors*" avec des classes dans le jardin et des sorties régulières dans les forêts.

[Une partie de la salle de classe des maternelles de l'école des possibles, située près de Caen \(Calvados\).](#) • © Christophe Meunier - France Télévisions

Dans les salles de maternelle de la petite école, cela se traduit par des étagères à hauteur d'enfant comportant des activités, peu de tables et de chaises pour plus de possibilité de mouvement et un coin de "retour au calme" avec des coussins et des peluches.

*"Quand on se sent débordé par les émotions : des grosses colères ou même quand on est débordé par la joie avec beaucoup d'excitation, on vient ici avant de retourner faire les activités",* explique l'une des maîtresses qui présente la classe à une maman et sa fille de 3 ans, future élève.

À première vue, l'établissement a tout pour plaire. Mais des craintes sont parfois soulevées par les parents : sans [socle commun](#) — les connaissances que tout élève doit savoir et maîtriser à 16 ans, déterminées par l'éducation nationale pour le public et le privé sous contrat —, comment s'assurer que les enfants apprennent correctement les fondamentaux ? Leurs apprentissages seront-ils reconnus et adaptés dans la société ?

*"On a les mêmes attendus de compétence que l'école publique ou privée sous contrat, en niveau de lecture de mathématiques etc. ça ne change pas, c'est juste que les outils pédagogiques que l'on va utiliser on peut les choisir",* assure Charline Bayeux-Commault, cofondatrice de l'école des possibles.

On n'a pas vraiment de contrôle sur ce qui se fait et ce qui s'enseigne là-bas, finalement un élève qui finit son CM2 je ne sais pas trop s'il a acquis les mêmes compétences et savoirs qu'un autre élève dans le public

*Bertrand Buffeti*

secrétaire du SNES-FSU du Calvados

On dénombre 53 écoles hors contrat en Normandie réparties sur l'ensemble du territoire. 16 sont dans le Calvados, 13 en Seine-Martime, 10 dans l'Orne, 9 dans l'Eure et 5 dans la Manche. Les lycées professionnels sont les plus représentés, au nombre de 18, puis ce sont les écoles élémentaires, 14 dans la région.

En moyenne, une vingtaine de contrôles sont réalisés dans ces établissements chaque année dans [l'académie de Normandie](#), pilotés conjointement par le préfet et l'autorité académique. *"Ce dispositif assure un équilibre entre liberté pédagogique et rigueur républicaine, afin que tous les enfants, quelle que soit la structure fréquentée, bénéficient d'un enseignement respectueux des valeurs de la République",* explique l'académie.

En 2024, [la Fondation pour l'école](#) en comptabilisait plus de 2 500 sur l'ensemble du pays, dont 73 % ne sont pas religieuses (21 % sont de confession chrétiennes et seulement 1,6 % de confession musulmane).

Les écoles hors contrat voient aussi arriver des personnes déçues de l'école classique ou des élèves qui n'y trouvent pas leur place. *"On a des appels régulièrement pour des familles qui cherchent des solutions, soit d'entrer en scolarité dans un milieu différent soit une sortie*

*parce qu'ils sentent que leur enfant ne se sent pas à sa place", confirme Charline Bayeux-Commault. Elle avoue qu'elle aussi s'est "beaucoup ennuyée sur les bancs de l'école et ne trouvait pas sa place".*

L'une des mamans en repérage ce mercredi 28 mai a déjà un enfant dans l'école publique. *"On est très contents de l'école publique mais c'est vrai que quand on a des enfants avec des besoins un peu plus spécifiques, avoir une école avec moins d'élèves et moins de stimulation sensorielle ça peut être une bonne option", explique-t-elle.*

*"Ça met en évidence le problème qu'on n'arrive pas à accueillir autant et aussi bien les élèves que l'on reçoit, regrette le délégué syndical Bertrand Buffeti. Et puis nous, on est l'école publique, on accueille tous les élèves sans distinction donc à faire marcher, c'est un peu plus compliqué... On demande des moyens pour réduire significativement le nombre d'élèves par groupe et assurer un enseignement de qualité".*

Un frein tout de même se dessine face à l'engouement pour les écoles hors contrat... Le prix : comptez 4 200 euros par enfant pour toute l'année scolaire à l'école des possibles. *"Le coût c'est quand même un gros sujet à examiner, ce serait ça, la plus grosse crainte", se questionne d'ailleurs l'une des visiteuses.*

La cofondatrice en est bien consciente : *"Évidemment, c'est un frein. Mais il n'y a pas que des familles qui ont des moyens, certaines tapent dans leur budget pour inscrire leurs enfants".* C'est d'ailleurs ce que s'apprête à faire une autre mère de famille après mûre réflexion : *"C'est un investissement financier qui a du sens et que, nous, on est prêts à faire".*

Mais pour Bertrand Buffeti, il n'y a pas de raison de s'alarmer du départ de certaines familles du public vers les écoles hors contrat. *"Je suis relativement confiant sur le fait que cela restera une voie de niche, il n'y a pas beaucoup de familles qui peuvent se permettre de payer plus de 5 000 euros par an pour leurs enfants", soutient-il. "C'est même plus cher que le privé sous contrat, c'est d'ailleurs peut-être là que se situerait vraiment la concurrence."*

Avec Franck Besnier et Camille Perriaud.